

Fiche de présentation des expériences pédagogiques et éducatives

n° 20

Établissement

I.E.T Notre-Dame - Charleroi

Pistes explorées

Quelle(s) piste(s) ce projet recouvre-t-il (ex : sensibilisation à la citoyenneté, projet personnel de l'élève, pastorale, ...)

- Sensibilisation à la citoyenneté
- Développement de relations humaines à l'écoute des difficultés rencontrées par les jeunes, avec les adultes responsables de ce projet.
- Sensibilisation au cadre dans lequel ils vivent (respect de l'état des lieux et de l'amélioration de celui-ci)

Genèse du projet

Comment ce projet a-t-il été élaboré ? Par qui ? Pourquoi ?

- Il trouve son origine dans la formulation de quelques questions échangées entre adultes.
- Comment faire d'une sanction un moment de revalorisation et l'opportunité d'un autre dialogue constructif ?
- Responsabiliser. Comment et pourquoi amener les élèves à assumer les conséquences de leurs actes. Projet proposé au conseil pédagogique pour obtenir l'autorisation de toute l'expérience, encadré par un professeur, une éducatrice et la sous-directrice.
- Comment réduire le brossage aux retenues? Pourquoi et comment aider les éducatrices dans le suivi des sanctions sans déresponsabiliser les professeurs et la direction.

Journée Inter-Collèges mardi 21 mai 2002

Mise à jour
28-05-02

Restons
connectés

Description du projet

❑ Objectifs du projet

- Réduire les manifestations de violence engendrées par la perception d'un sentiment d'injustice face aux punitions.
- Développer un dialogue constructif en équipe (élèves, éducatrices, professeurs, direction = équipe éducative).
- Pour l'élève, possibilité de faire face à une sanction d'une façon plus valorisante que les punitions traditionnelles.
- Encadrement de jeunes pour réparer des préjudices causés et récupérer les arrivées tardives (réparation - remise en ordre de cahiers, journal de classe..)
- Agir sur son environnement de travail pour améliorer ses conditions de travail, en réponses aux propositions émises en conseil de participation, de conseil des délégués élèves, en CPPT..

❑ Moyens mis en œuvre

- 2h décalées dans un horaire d'une éducatrice + 2h NTPP (professeurs) + Bénévolat pour encadrer les élèves et réaliser divers travaux d'utilités communautaires + présence obligatoire de la sous-directrice les mercredis après-midi.

❑ Calendrier : projet déjà réalisé, en cours de réalisation, ...

- Tous les mercredis après-midi - de 13h à 14h50 (élèves) - de 14h50 à 15h (le point entre les adultes)
- Déjà réalisé : jardinage, aménagement de locaux et déménagement . (salle cinéma, médiathèque, espace d'expression théâtre, salles informatique), nettoyage graffitis, ponçage et peinture des boiseries, sécurisation du matériel informatique (fixation câblages)..
- Du mobilier pour harmoniser l'équipement - embellissement

Perspectives d'avenir

❑ Suites éventuelles du projet

- Reconduction du projet avec toutes ses composantes en ressources humaines pour ne pas le vider de son sens et donc ne pas le réduire à la banalisation institutionnalisée d'un système punitif trop souvent avilissant en réponse au besoin du suivi disciplinaire.

❑ Effets multiplicateurs ?

- Sentiment de sécurité, de respect et d'écoute.
- besoin d'avoir une référence auprès des adultes.
- Prise de conscience de l'état des lieux et meilleure connaissance des lieux dans lequel ils vivent.
- Si le système disciplinaire est non répressif mais régulateur, d'autres pratiques s'adaptent à la non violence et le dialogue devient le mode de régulation prioritaire. C'est tout un apprentissage.
- Le CEFA de Châtelineau s'est inspiré de notre expérience pour développer leur projet spécifique. Une AEMO projette de s'inspirer de la démarche pour semer l'info dans d'autres établissements de formation.

Journée Inter-Collèges mardi 21 mai 2002

Mise à jour
28-05-02

Restons
connectés

Évaluation de l'expérience

Réussite, échec, obstacles, atouts, ...

- Il subsiste des difficultés du suivi des élèves absents en TUC. Il y a des problèmes de circulation de l'information) résoudre entre l'équipe TUC et les éducatrices le lendemain des prestations.
- Les inscriptions tardives sur la liste de présence TUC font que nous nous trouvons parfois devant de trop gros groupes. Ceci perturbe la planification des tâches à mener.
- L'absence de la sous-directrice, prise par des tâches organisationnelles ou de réunions extérieures, déforce parfois l'équipe.
- Après l'évaluation TUC fin juin 2001, nous avons placé l'étude/remise en ordre des cahiers le mercredi après midi, la réorientation est réussie avec l'aide de 2 éducatrices supplémentaires.
- Le matériel de nettoyage est très "voyageur" malgré le marquage spécifique. Perte de temps.
- L'énergie et l'initiative des éducatrices permet très souvent de maintenir le rythme des activités malgré les grands groupes.
- L'absence du professeur (pas possible d'attribuer du NTPP cette année 2001/2002) déséquilibre l'équipe dans le rapport aux élèves (profs-éducatrice-direction)

Rédacteur de ce document

Nom(s) : Bouillon Geneviève

Tél. – GSM : 0479/88.86.72

Date : lundi 21 janvier 2002